

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1785

23 août 2007

### SOMMAIRE

ACG R.E. 2 S.à r.l. ....	85674	Lehman Brothers Holdco Luxembourg S.à r.l. ....	85677
Amitrano S.A. ....	85649	Lehman Brothers Issuer Luxembourg S.à r.l. ....	85665
Berba S.A. ....	85635	L.I.G. - Lëtzebuenger Immobilien Gesellschaft S.A. ....	85651
Boulangerie Pâtisserie Zehren Sàrl ....	85639	Mercury Advisors ....	85636
Carmel Capital IV Sàrl ....	85669	Northern Coast S.A. ....	85637
Carmel Capital Sàrl ....	85661	Novara Aquilone Sicav ....	85652
CEP II Stahl S.à r.l. ....	85640	Novinvest Holding S.A. ....	85637
Chalet Beefort s.à r.l. ....	85667	Nucleus Management S.A. ....	85634
Chelsey Investissement S.A. ....	85639	Nuria S.A. ....	85634
Coface Services Luxembourg ....	85642	Orcival S.A. ....	85639
Crescendo Family Holdings S.A. ....	85640	Pacific S.A. ....	85634
Design and Promotion S.A. ....	85635	Point Blank Promotions S.A. ....	85680
D.M.E. Energy S.à r.l. ....	85637	Professional Investment Consultants (Europe) S.A. ....	85638
D.M. Strategy Sàrl ....	85647	Red Spot S.A. ....	85636
Duroc S.A. ....	85680	Redwood Blocker ....	85649
D'Wierkstat ....	85638	Rin-Pwene S.A. ....	85635
Easy Sàrl ....	85649	Société de la Bourse de Luxembourg ....	85647
Emo Filiales S.à r.l. ....	85679	Solenza Investments S.A. Holding ....	85680
Energo Trans S.à r.l. ....	85671	SPC Luxembourg ....	85647
Flextronics Components (Lux) ....	85640	Teoluca S.à r.l. ....	85649
Foncière Générale d'Investissements Immobiliers ....	85640	The Atlantic Leisure Company S.A. ....	85634
Fragonard Investment S.à r.l. ....	85640	TPL Augsburg S.à r.l. ....	85674
Galleon Luxembourg Funding S.à r.l. ....	85665	Van Ganswinkel Luxembourg S.A. ....	85680
Galleon Luxembourg Investments S.à r.l. ....	85677	Viewpoint S.A. ....	85636
Gunisto Investments S.à r.l. ....	85653	Vista Point Technologies (Lux) ....	85640
Gunnebo Luxembourg S.à r.l. ....	85638	Voyages Wasteels ....	85637
Hammes s.à r.l. ....	85653	Ziegler Schmit Holding S.A. ....	85638
Iapetos S.à r.l. ....	85663	Ziegler Schmit Holding S.A. ....	85639
Keiman Holding S.à r.l. ....	85636		
Korat S.A. ....	85635		
LB Vintners (Luxembourg) S.à r.l. ....	85653		

**Nuria S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 85.524.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084677/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04201. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**The Atlantic Leisure Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 29.640.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084680/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04209. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Pacific S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 2.817.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084678/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04203. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Nucleus Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 60.101.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Strassen, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007084642/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2007, réf. LSO-CF05371. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Berba S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 40.951.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084679/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04205. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Design and Promotion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 93.052.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084681/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04211. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Korat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 66.932.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084682/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04213. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Rin-Pwene S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg B 49.706.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007084665/2105/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05468. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Red Spot S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 81.680.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084686/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG04983. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Viewpoint S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 65.980.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084684/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04219. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Keiman Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 63.055.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084687/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG04985. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Mercury Advisors, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6840 Machtum, 8B, rue Knupp.  
R.C.S. Luxembourg B 108.944.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007084662/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02575. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Novinvest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 41.681.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007084725/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05746. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Voyages Wasteels, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 62A, rue du Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 7.624.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007084738/1682/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05364. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Northern Coast S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 100.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007084733/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04061. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**D.M.E. Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activité Z.A.R.E. Ouest.  
R.C.S. Luxembourg B 97.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

Pour D.M.E. ENERGY S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007084645/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03815. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Professional Investment Consultants (Europe) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 70.687.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007084643/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2007, réf. LSO-CF05363. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Ziegler Schmit Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.  
R.C.S. Luxembourg B 83.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007084739/1682/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05421. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**D'Wierkstat, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5955 Itzig, 10, rue de Contern.  
R.C.S. Luxembourg B 18.272.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084673/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04181. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Gunnebo Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3844 Schifflange, Zone Industrielle Lëtzebuenger Heck.  
R.C.S. Luxembourg B 12.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

Pour GUNNEBO LUXEMBOURG S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007084651/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03692. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Chelsey Investissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 106.483.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007084723/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05867. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070093059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Ziegler Schmit Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.  
R.C.S. Luxembourg B 83.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007084740/1682/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05426. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070093147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Orcival S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 61.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Référence de publication: 2007084735/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05170. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070093158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Boulangerie Pâtisserie Zehren Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6440 Echternach, 45, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 104.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

Pour BOULANGERIE PATISSERIE ZEHREN Sàrl

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007084653/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03690. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070093222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

---

**Foncière Générale d'Investissements Immobiliers, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 25.878.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007083653/1128/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05039. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

**Crescendo Family Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.  
R.C.S. Luxembourg B 88.313.

*Commissaire aux Comptes:*

Société IB MANAGEMENT SERVICES S.A., domicilié au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 18 juin 2007, a décidé de renommer SOCIETE IB MANAGEMENT SERVICES, pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2007.

INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084623/1012/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05179. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**CEP II Stahl S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Fragonard Investment S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 1.012.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 111.504.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberf, le 3 juillet 2007.

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007084667/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04468. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Vista Point Technologies (Lux), Société à responsabilité limitée,  
(anc. Flextronics Components (Lux)).**

**Capital social: USD 16.450,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 124.221.

In the year two thousand and seven, on the twelfth day of February,  
Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of FLEXTRONICS COMPONENTS (LUX), a société à responsabilité limitée (private limited liability company), having its registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 16,450, in process of registration with the Luxembourg Registre de Commerces et des Sociétés (Trade and Companies Register).

There appears:

FLEXTRONICS COMPONENTS Ltd., a company duly incorporated and validly existing under the laws of The Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands

Here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium  
by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The proxy requests the notary to act that:

All the 329 shares representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been duly informed.

The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Change of the current name of the Company to VISTA POINT TECHNOLOGIES (LUX)
2. Subsequent amendment of article 2 of the articles of association of the Company
3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is resolved to change the name of the Company from FLEXTRONICS COMPONENTS (LUX) to VISTA POINT TECHNOLOGIES (LUX).

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the sole shareholder resolves to amend article 2 of the articles of association of the Company to read as follows:

« **Art. 2 Name.** The Company's name is VISTA POINT TECHNOLOGIES (LUX).

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le douze février,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée FLEXTRONICS COMPONENTS (LUX), ayant son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 16.450 USD, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerces et des Sociétés du Luxembourg,

Comparaît:

FLEXTRONICS COMPONENTS Ltd., une société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands.

Ici représentée par M. Patrick Van Hees, juriste, résidant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La dite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Le mandataire prie le notaire d'acter que:

Toutes les 329 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'actuelle dénomination de la Société en VISTA POINT TECHNOLOGIES (LUX)
2. Modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société
3. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est décidé de modifier la dénomination de la Société FLEXTRONICS COMPONENTS (LUX) en VISTA POINT TECHNOLOGIES (LUX).

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 2.** La dénomination de la Société est VISTA POINT TECHNOLOGIES (LUX).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2007, vol. 158s, fol. 1, case 9. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 mars 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007083840/242/88.

(070092800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

**Coface Services Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.767.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-neuf juin,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

COFACE BELGIUM SERVICES HOLDING S.A., une société anonyme de droit belge, ayant son siège social à Bruxelles, boulevard du Souverain, 100, B-1170 Bruxelles,

Ici représentée par Maître Catherine Graff, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'un pouvoir donné sous seing privé, signé à Bruxelles (Belgique) en date du 28 juin 2007, laquelle a substitué Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, dans ses pouvoirs.

Ladite procuration paraphée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Ladite partie comparante, agissant es qualité, a requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts (les «Statuts») d'une société anonyme (S.A.) qu'elle déclare constituer comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> - Forme - Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par les présentes une société anonyme régie par le droit applicable à ce type de sociétés et plus particulièrement par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la « Loi »), ainsi que par les présents Statuts (la « Société »).

**Art. 2. Dénomination.** La dénomination de la Société est COFACE SERVICES LUXEMBOURG.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte mais également pour le compte d'autrui, la commercialisation et la promotion de:

- tous services de notation ou d'évaluation, notamment en matière commerciale, économique et financière concernant toute entreprise et/ou opérateur économique quelque que soit leur domaine d'activités;
- tous rapports d'information ou d'études, notamment en matière commerciale, économique et financière concernant toute entreprise et/ou opérateur économique quelque que soit leur domaine d'activités;
- les services de gestion ou de rachat de créances; et
- les services fournis par des communautés d'acheteurs et de vendeurs sur internet.

La Société pourra fournir toutes prestations de services, de conseil, d'assistance dans le domaine financier, commercial ou administratif.

La Société pourra notamment acquérir, gérer, céder des brevets ou licences portant sur des droits de propriété intellectuelle liées à ses activités.

D'une manière générale, la Société pourra effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

La Société pourra, enfin, prendre part, assister ou participer à toutes transactions y compris commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières ou financières en relation directe ou indirecte avec son objet social, accorder à toute société ou entité associée d'une façon quelconque avec la Société et dans laquelle elle a un intérêt financier direct ou indirect ou tout autre intérêt, tout concours, prêt, avance, sûreté ou garantie, ainsi qu'emprunter ou lever des fonds de quelque manière que ce soit et garantir le remboursement de toute somme empruntée. Elle pourra de même prendre des participations dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et prêter tous services aux sociétés du groupe auquel elle appartient, tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 5. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Koerich, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration conformément aux Statuts.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg ou à l'étranger.

## **Titre II - Capital - Actions**

**Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) divisé en 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune entièrement souscrites.

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives. Un registre des actionnaires est tenu par la Société et mentionne au moins le nom et l'adresse de chaque actionnaire, le nombre des actions qu'il détient et, le cas échéant, la date de chaque transfert.

Le capital social et le capital autorisé, le cas échéant, peuvent être augmentés ou réduits par résolution de l'assemblée extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

De plus, conformément à l'article 32 de la Loi, le conseil d'administration est autorisé pour une durée renouvelable de cinq ans à compter de la date de publication des présents Statuts, à augmenter le capital social, dans les limites du montant du capital autorisé et des Statuts, et à modifier les Statuts en conséquence. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour déterminer les conditions et modalités d'émission, de souscription et de libération des nouvelles actions, qui seront émises avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans accorder aux actionnaires existant un droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur ou toute autre personne autorisée le pouvoir de constater les apports et de recevoir paiement des actions représentant tout ou partie de l'augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé.

**Art. 7. Droits de vote.** Chaque action confère un droit de vote identique et chaque actionnaire dispose de droits de vote proportionnels aux actions qu'il détient.

**Art. 8. Indivisibilité des actions.** Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne connaît qu'un seul propriétaire par action.

**Art. 9. Transfert et rachat des actions.** Les actions de la Société sont librement cessibles et rachetables entre actionnaires ou lorsque la Société a un actionnaire unique, conformément à la Loi et particulièrement de son article 49-8.

## **Titre III - Gestion**

**Art. 10. Nomination des administrateurs.** La Société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société.

En cas d'actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique qui exerce seul les pouvoirs du conseil d'administration.

Aucun administrateur n'a à être actionnaire de la Société. Les administrateurs sont nommés pour une période renouvelable ne pouvant excéder six ans par résolution de l'assemblée générale des actionnaires représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social. La rémunération, le cas échéant, du ou des administrateurs sera déterminée de la même manière.

Cependant, en cas de vacance de mandat d'un administrateur, les administrateurs restants peuvent coopter un autre administrateur pour pourvoir au mandat vacant jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale conformément à la Loi.

Un administrateur peut être révoqué, avec ou sans justes motifs, à tout moment par résolution de l'assemblée générale des actionnaires représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

**Art. 11. Pouvoirs des administrateurs.** Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires seront de la compétence du conseil d'administration.

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature du président du Conseil d'Administration, ou encore la signature individuelle de l'administrateur délégué, dans les limites de ses pouvoirs, ou par la signature individuelle ou conjointe d'un ou plusieurs mandataires dûment autorisés par le Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration peut déléguer pour une période déterminée son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui n'ont pas à être actionnaire(s) ou administrateur(s) de la Société. Le conseil d'administration déterminera les pouvoirs et rémunération (s'il y a lieu) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

La gestion journalière des affaires de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière peuvent être délégués à un ou plusieurs administrateurs, dirigeants ou agents qui n'ont pas à être actionnaire(s) ou administrateur(s) de la Société.

**Art. 12. Conseil d'administration.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président qui présidera toutes les réunions du conseil d'administration. En l'absence du président, le conseil d'administration pourra être présidé par un administrateur présent et nommé à cet effet.

Le conseil d'administration peut également choisir un secrétaire qui n'a pas à être administrateur ou actionnaire de la Société et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou sur demande de deux administrateurs.

La convocation détaillant les points à l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, sera donnée à l'ensemble des administrateurs au moins 24 heures à l'avance, sauf quand il y est renoncé par chacun des administrateurs, ou lorsque tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit ou par tout autre moyen de communication adéquat un autre administrateur pour le représenter. Un administrateur peut représenter plus d'un administrateur.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des administrateurs participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation est réputée équivalente à une participation physique.

Une réunion du conseil d'administration est dûment tenue quelqu'en soit l'objet si, au commencement de celle-ci, sont présents en personne ou représentés au moins la moitié du nombre total des administrateurs.

Une réunion du Conseil d'Administration est dûment tenue, si au commencement de celle-ci, la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée, sauf lorsque le Conseil d'Administration est composé de moins de trois (3) administrateurs, auquel cas le quorum sera de tous les administrateurs.

Les décisions du conseil d'administration sont valablement prises par une résolution approuvée lors d'une réunion du conseil d'administration de la Société dûment réunie par vote d'au moins la moitié des administrateurs présents et représentés qui ont voté et ne se sont pas abstenus.

En cas de vote, la voix du président est prépondérante au cas de partage des voix.

Les délibérations du conseil d'administration sont consignées dans des minutes signées par le président ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits de ces minutes sont signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 13. Responsabilité des administrateurs.** Aucun administrateur n'assume de responsabilité personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société dans le cadre de ses fonctions d'administrateur de la Société et conformément aux Statuts; en tant que représentant de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

#### Titre IV - Assemblée Générale des Actionnaires

**Art. 14. Actionnaire unique.** Un actionnaire unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires conformément à la Loi.

Les contrats conclus entre l'actionnaire unique et la Société doivent faire l'objet de procès-verbaux ou être établis par écrit.

**Art. 15. Assemblées générales.** Les assemblées générales d'actionnaires peuvent être convoquées par le conseil d'administration, à défaut par les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social.

En l'absence d'actions au porteur, les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour doivent être envoyées à chaque actionnaire au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit un tiers qui n'a pas à être actionnaire de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires sont valablement adoptées par le vote de la majorité des actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ne délibère valablement que si la moitié du capital social est représentée. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une première assemblée, les actionnaires seront convoqués par lettre recommandée à une seconde assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions sont valablement adoptées quelle que soit la portion du capital représentée.

Les résolutions décidant de modifier les Statuts ne peuvent être adoptées que par une résolution prise par au moins les deux tiers des votes des actionnaires présents ou représentés et pour autant qu'ils ne se soient pas abstenus ou aient voté blanc ou nul.

Une assemblée générale des actionnaires devant statuer sur l'approbation des comptes du dernier exercice social clos de la Société doit être tenue annuellement à Luxembourg au siège social de la Société le premier lundi du mois de mai à 10.00 heures ou le lendemain si ce jour est un jour férié.

Les minutes des assemblées générales d'actionnaires sont signées par le président, ou le cas échéant son remplaçant, et le(s) scrutateur(s) de l'assemblée et les actionnaires qui le demandent.

#### Titre V - Exercice social - Comptes sociaux - Profits - Audit

**Art. 16. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception du premier exercice qui commence ce jour et se terminera le 31 décembre 2007.

**Art. 17. Comptes annuels.** Tous les ans, à la fin de l'exercice social, le conseil d'administration dresse un bilan et un compte de pertes et profits conformément la Loi, auxquels un inventaire sera annexé. Les comptes annuels seront soumis à l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires à l'assemblée générale des actionnaires dans six mois de la clôture de l'exercice social.

Quinze jours avant l'assemblée générale des actionnaires, chaque actionnaire peut prendre connaissance, au siège social de la Société, du bilan, du compte de pertes et profits ainsi que de tous les documents mentionnés par l'article 73 de la Loi.

**Art. 18. Bénéfice.** Le solde positif du compte de pertes et profits, après la déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'assemblée générale des actionnaires, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais doit être reprise à tout moment jusqu'à entière reconstitution.

Le bénéfice restant est affecté par résolution de la majorité des actionnaires présents ou représentés décidant de sa distribution aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.

**Art. 19. Dividendes intérimaires.** Nonobstant ce qui précède, le conseil d'administration peut décider, conformément à l'article 72-2 de la Loi et sous réserve des conditions posées par la Loi, de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social sur base d'un état comptable établi par le conseil d'administration, duquel devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou les Statuts.

**Art. 20. Audit.** La surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, actionnaire(s) ou non, nommé(s) jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société devant se tenir au siège

social de la Société approuvant les comptes annuels de l'année 2010. Cependant leur mandat pourra être renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque les seuils de l'article 35 de la Loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre des Sociétés ainsi que les comptes annuels seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires pourra cependant nommer un réviseur d'entreprise à tout moment.

La Surveillance de la Société n'a pas à être confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes si un ou plusieurs réviseurs d'entreprises est nommé.

## **Titre VI - Dissolution - Liquidation**

**Art. 21. Dissolution.** La dissolution de la Société sera décidée par l'actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'assemblée générale des actionnaires par une résolution des actionnaires représentant au moins deux tiers du capital social. La Société ne sera pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite d'un actionnaire.

**Art. 22. Liquidation.** La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'assemblée générale des actionnaires par une résolution prise selon les articles auparavant, résolution qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations. Au moment de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent.

### *Souscription - Paiement*

La totalité des 310 (trois cent dix) actions représentant l'intégralité du capital social a été entièrement souscrite par COFACE BELGIUM SERVICES HOLDING S.A. et a été intégralement libérées en numéraire. Le montant de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) est donc à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire par la production d'un certificat de blocage de fonds émis par la BANQUE DEXIA, le 28 juin 2007.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, coûts ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement évalués à mille huit cents Euros.

### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique, représentant la totalité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. - Madame Dominique Tuffrau-Barriant, Directeur International et Marketing Coface, résidant rue Morère, 8, 75014 Paris, France, née à Carcassonne, France le 24 décembre 1945;

- Monsieur Olivier Nifle, Country Manager Coface Belgique, résidant rue Jean Pierre Timbaud, 4, 92320 Châtillon, France, né à Orléans, France le 7 juillet 1968; et

- Monsieur Ludovic Gros, Directeur Financier Coface Belgique, résidant rue Général Gatry, 6, 1030 Bruxelles, Belgique, né à Roubaix le 21 juin 1967,

sont chacun nommés administrateurs.

Le mandat des administrateurs viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

2. Olivier Nifle est nommé administrateur-délégué.

3. - Madame Dominique Tuffrau-Barriant, Directeur International et Marketing Coface, résidant rue Morère, 8, 75014 Paris, France, née à Carcassonne, France le 24 décembre 1945, est nommée présidente du Conseil d'Administration.

Le mandat de la présidente viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

4. DELOITTE S.A., ayant son siège social 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg a été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société.

Le mandat du commissaire aux comptes viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

5. Le siège social de la Société est établi 2, route d'Arlon, L-8399 Windhof (Koerich), Grand-Duché de Luxembourg, Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, Relation: LAC/2007/16124. — Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007086605/211/246.

(070096378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

---

**D.M. Strategy Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 92.272.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007083670/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02452. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

---

**Société de la Bourse de Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 6.222.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007083677/2090/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG06087. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

---

**SPC Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 116.624.

---

L'an deux mille sept, le cinq juin.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Sain Gabdullin, directeur de société, né à Z-Kazakhstanskaya (Kazakhstan), le 18 septembre 1956, demeurant Dostyk Boulevard 121/4, apt 12, 050020 Almaty (Kazakhstan)
- 2.- Monsieur Yerlan Inkarbekov, financial manager, né à Karagandinskaya obl. (Kazakhstan), le 28 octobre 1975, demeurant à Dostyk Boulevard 113, apt 78, 050020 Almaty (Kazakhstan)
- 3.- Monsieur Timur Buxikov, Managing Director, né à V\_Kazakhstanskaya (Kazakhstan), le 2 novembre 1978, demeurant à Zhibek Zholy Shelkovyi put 17, apt 32, 050020 Almaty (Kazakhstan)

Ici représentés par Monsieur Benoît De Bien, consultant, avec adresse professionnelle à Wiltz, suivant procurations sous seing privé, lesquelles procurations après avoir été signée ne varietur par le notaire et le comparant resteront ci-annexées pour être enregistrée ensemble avec la présente minute;

lesquels comparants, ont exposé au notaire:

- que la société à responsabilité limitée SPC LUXEMBOURG a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1448 du 27 juillet 2006, page 69473,

-qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 116.624,

-qu'elle a un capital de trente et un mille euros (31.000,- €) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- €) chacune;

-que les comparants sont les seuls et uniques associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée SPC LUXEMBOURG avec siège social à 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen.

Ensuite les comparants, agissant comme prédit ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*Modification du nombre des parts sociales*

Les comparants décident de modifier le nombre des parts sociales pour le porter de leur nombre actuel de 100 parts sociales d'une valeur de 310,- € (trois cent dix euros) chacune à 200 parts sociales d'une valeur de 155,- € (cent cinquante-cinq euros) chacune, sans changement du capital social.

Suite à l'augmentation du nombre des parts sociales, Monsieur Timur Buxikov détient 20 parts, Monsieur Sain Gabdullin détient 160 parts et Monsieur Yerlan Inkarbekov détient 20 parts.

*Cession de parts*

Monsieur Timur Buxikov, prénommé, cède par les présentes quatorze (14) parts sociales comme suit:

1. Sept (7) parts sont cédées à Monsieur Sain Gabdullin, prénommé;
2. Sept (7) parts sont cédées à Monsieur Yerlan Inkarbekov, prénommé.

Les cessions prennent effet à partir de ce jour.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Messieurs Sain Gabdullin et Yerlan Inkarbekov, prénommés, sont intervenus aux présentes et déclarent accepter les cessions.

Ils déclarent encore parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société SPC LUXEMBOURG.

*Prix*

Le cédant et les cessionnaires, déclarent que les présentes cessions se font pour la valeur nominale des parts. Le prix a été réglé entre parties, hors la présence du notaire, ce dont le bénéficiaire consent bonne et valable quittance.

Sont ensuite intervenus:

1. Madame Dinara Inkarbekova, demeurant à 7/2-10, Padriku tee, EST - 11912 Tallinn;
2. Madame Saule Zhumanova, demeurant à 165-3, Kabanbay batyra st., KAZ - 050026 Almaty;

Représentées par Monsieur Benoît De Bien, consultant, avec adresse professionnelle à Wiltz, suivant procurations sous seing privé, lesquelles procurations après avoir été signée ne varietur par le notaire et le comparant resteront ci-annexées pour être enregistrée ensemble avec la présente minute;

agissant en leur qualité de gérants de la société, déclarent accepter ladite cession au nom de la société SPC LUXEMBOURG conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil et n'avoir entre leurs mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet des susdites cessions.

Ensuite les associés de la société à responsabilité limitée SPC LUXEMBOURG ont requis le notaire instrumentant d'adapter les statuts de la société comme suit:

*Modification des statuts*

Les associés décident, en conséquence de la cession de parts ci-avant d'insérer un paragraphe supplémentaire à l'article 8 qui aura la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR.), représenté par deux cents (200) parts sociales de cent cinquante-cinq euros (155,- EUR.) chacune.

Le capital social est souscrit comme suit:

Monsieur Sain Gabdullin, directeur de société, né à Z-Kazakhstanskaya (Kazakhstan), le 18 septembre 1956, demeurant Dostyk Boulevard 121/4, apt 12, 050020 Almaty (Kazakhstan) . . . . .	167 parts
Monsieur Yerlan Inkarbekov, financial manager, né à Karagandinskaya obl. (Kazakhstan), le 28 octobre 1975, demeurant à Dostyk Boulevard 113, apt 78, 050020 Almaty (Kazakhstan) . . . . .	27 parts
Monsieur Timur Buxikov, Managing Director, né à V_Kazakhstanskaya (Kazakhstan), le 2 novembre 1978, demeurant à Zhibek Zholy Shelkovyi put 17, apt 32, 050020 Almaty (Kazakhstan) . . . . .	6 parts
Total: . . . . .	200 parts

*Estimation des frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 1.200,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Capellen, au siège social de la société, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. de Bien, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 15 juin 2007, WIL/2007/466. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 juillet 2007

A. Holtz.

Référence de publication: 2007086652/2724/84.

(070096406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

---

**Amitrano S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 43.698.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007083681/6102/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03688. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070092376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

---

**Easy Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1532 Luxembourg, 24, rue Ignace de la Fontaine.

R.C.S. Luxembourg B 87.488.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007083705/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03475. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070092343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

---

**Redwood Blocker, Société à responsabilité limitée,  
(anc. Teoluca S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 123.786.

---

In the year two thousand and seven, on the eighteenth day of May.

Before Us, Maître Anja Holtz, notary residing in Wiltz, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

FRANCISCO PARTNERS II (CAYMAN) L.P., a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309 GT, Uglan House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the registrar of partnership of Cayman Islands under number MC-20086 (the «Sole Shareholder»), duly represented by its General Partner FRANCISCO PARTNERS GP II (CAYMAN) L.P., a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309 GT, Uglan House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, itself represented by its General Partner FRANCISCO PARTNERS GP II MANAGEMENT (CAYMAN) LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309 GT, Uglan House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

duly represented by Anca Iusco, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 15 May 2007.

The said proxy, initialed *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of TEOLUCA S.à r.l, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 123.786, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on 5 January 2007, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Company»).

The Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company, took the following resolutions:

*First Resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from TEOLUCA S.à r.l. to REDWOOD BLOCKER.

*Second Resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend Article 4 of the articles of incorporation of the Company as follows:

« **Art. 4.** The Company will assume the name of REDWOOD BLOCKER.»

*Third Resolution*

The Sole Shareholder resolves to grant full discharge to NEW LUXCO S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 104.715, for the exercise of its mandate as manager of the Company.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint:

- Mr David Ibnale, born on 30 December 1971 in Hamilton, Canada, with his address at 941 Addison Avenue Palo Alto, 94301 USA;
- Mr Antonio Fokion Potamianos, born on 23 March 1964 in Zurich, Switzerland, with his address at 54 Camden Hill Square Gardens, London W84EJ UK; and
- Mr Keith Toh, born on 29 January 1975 in Singapore, with her address at 700 Promontory Point 1306 Foster City, CA 94404 USA;

as new managers of the Company, with immediate effect and for an indefinite period of time.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by its name, first name, civil status and residence, such person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille sept, le dix-huit mai,

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

FRANCISCO PARTNERS II (CAYMAN) LP, une société en commandite simple constituée et régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309 GT, Ugland House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, inscrite au registrar of partnership des Iles Cayman sous le numéro MC 20086, (l'«Associé Unique»), représenté par son associé commandité FRANCISCO PARTNERS GP II (CAYMAN) L.P., une société en commandite simple constituée et régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309 GT, Ugland House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté à son tour par son associé commandité FRANCISCO PARTNERS GP II MANAGEMENT (CAYMAN) LIMITED une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309 GT, Ugland House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

ici représentée par Mlle Anca Iusco, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 mai 2007.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de TEOLUCA S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.786, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 5 janvier 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société de TEOLUCA S.à r.l. en REDWOOD BLOCKER.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société portera la dénomination REDWOOD BLOCKER.»

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de donner pleine et entière décharge à NEW LUXCO S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par le droit du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.715, pour l'exercice de son mandat de gérant de la Société.

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer:

- Monsieur David Ibnale, né le 30 décembre 1971 à Hamilton, Canada, ayant son adresse professionnelle au 941 Addison Avenue Palo Alto, 94301 Etats-Unis;

- Monsieur Antonio Fokion Potamianos, né le 23 mars 1964 à Zurich, Suisse, ayant son adresse professionnelle au 54 Camden Hill Square Gardens, Londres W84EJ Royaume-Uni; et

- Monsieur Keith Toh, né le 29 janvier 1975 à Singapore, ayant son adresse professionnelle au 700 Promontory Point 1306 Foster City, CA 94404 Etats-Unis;

en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Lusco, A. Holtz.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, Relation: LAC/2007/10262. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007083848/242/113.

(070092789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

**L.I.G. - Lëtzebuurger Immobilien Gesellschaft S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 106, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.240.

L'an deux mille sept, le six juillet.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme L.I.G. - LETZEBUERGER IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A. (numéro d'identité 2006 22 06 706), avec siège social à L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.-F. Kennedy, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 115.240, constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Mines, de résidence à Capellen, en date du 20 mars 2006, publié au Mémorial C, numéro 1179 du 17 juin 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Frank Reiffer, employé privé, demeurant à Bascharage, qui désigne comme secrétaire Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marie-Josée Jungers, employée privée, demeurant à Schiffflange.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Transfert du siège social de L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.-F. Kennedy à L-4940 Bascharage, 106, avenue de Luxembourg et modification subséquente de la première phrase du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution unique suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.-F. Kennedy à L-4940 Bascharage, 106, avenue de Luxembourg.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier la première phrase du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. Premier alinéa. Première phrase.** Le siège de la société est établi à Bascharage.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à six cent cinquante euros (€ 650,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: F. Reiffer, L. Rentmeister, M.-J. Jungers, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 13 juillet 2007, Relation: CAP/2007/1650. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé):* Entringer.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Bascharage, le 23 juillet 2007.

A. Weber.

Référence de publication: 2007086667/236/49.

(070096402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

**Novara Aquilone Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 63.851.

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 13 juin 2007 a décidé de:

- prendre note de la démission de Monsieur Lino Tonolli avec effet au 13 juin 2007;
- de nommer en tant qu'administrateurs:

Monsieur Luca Mariani, BANCA POPOLARE DI VERONA E NOVARA (LUXEMBOURG) S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Laurent Roques, BANCA POPOLARE DI VERONA E NOVARA (LUXEMBOURG) S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Gianfranco Barp, General Manager, BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA (LUXEMBOURG) S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Felice Panigoni, General Manager, BANCA ALETTI & C. (SUISSE) S.A., 11, Via Maraini, CH-6907 Lugano,

Monsieur Mario Tomasi, Deputy General Manager, ALETTI GESTIELLE SGR S.p.A., 12, Via Roncaglia, I-20146 Milan,

Monsieur Damiano Parini, Officer, ALETTI GESTIELLE SGR S.p.A., 12, Via Roncaglia, I-20146 Milan,

en leur qualité d'administrateurs, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

L'Assemblée a également décidé de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG, Luxembourg en tant qu'auditeur, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 15 juin 2007.

Pour NOVARA AQUILONE SICAV

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007084036/1126/29.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2007, réf. LSO-CF08031. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070092418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

**Hammes s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9419 Vianden, 25, rue du Vieux Marché.

R.C.S. Luxembourg B 109.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084075/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 11 juillet 2007, réf. DSO-CG00109. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070092764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

**LB Vintners (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Gunisto Investments S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.656.

In the year two thousand and seven, on the twenty-third of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

LEHMAN BROTHERS REAL ESTATE HOLDING (DELAWARE), L.L.C., a limited liability company incorporated under of the state of Delaware, U.S.A., having its registered office at 2711 Centreville Road, Suite 400, County of New Castle, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., and registered at the Secretary of State, Division of Corporations under the number 4351377 (the «Sole Shareholder») here represented by Ms. Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in the U.S.A. on 22 May 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

Such appearing party is the sole shareholder of GUNISTO INVESTMENTS S.à.r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and whose registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies is currently pending and incorporated by a deed drawn up by Maître Jean Seckler, notary on 4 April 2007 (the «Company») not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations;

hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 14 of the articles of incorporation of the Company (the «Articles») and of articles 200-2 of Luxembourg consolidated law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Law»).

*First resolution*

The Sole Shareholder of the Company resolves to change the name of the Company from GUNISTO INVESTMENTS S.à.r.l. to LB VINTNERS (LUXEMBOURG) S.à.r.l.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to dismiss with immediate effect Mr Paul Marx of his mandate of manager of the Company. Discharge will be granted to the dismissed manager during the meeting having to approve the annual accounts of the Company as at 31 December 2007.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint as managers of the Company for an undetermined duration and with immediate effect the following persons:

- Ms Adriana de Alcantara born on 29 July 1970 in Sao Paulo, Brazil, residing at 2, rue de la Paix, L-7244 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Christophe Fasbender, born on 6 December 1977 in Arlon, Belgium, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr Carl Speecke, born on 5 March 1964 in Kortrijk, Belgium, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to restate the Articles of the Company in order to give them the following wording:

### **Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form - Corporate Name.** There is formed a private limited liability company under the name LB VINTNERS (LUXEMBOURG) S.à.r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

#### **Art. 2. Registered Office.**

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3. However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.
- 2.4. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.
- 2.5. The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

#### **Art. 3. Object.**

- 3.1. The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.
- 3.2. The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.
- 3.3. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- 3.4. The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
  - to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
  - to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
  - to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

### **Chapter II.- Capital, Shares**

#### **Art. 5. Share capital.**

- 5.1. The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holder(s) of the Shares is/are referred to as the «Shareholder(s)».
- 5.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3. All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**Art. 6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 7. Transfer of Shares.**

7.1. In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2. In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

### Chapter III.- Management

**Art. 8. Management.**

8.1. The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («Conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»)

8.2. The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

**Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.**

9.1. In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**Art. 10. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers.

**Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.**

11.1. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**Art. 12. Meeting of the Board of Managers.**

12.1. In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2. The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4. The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by unanimity of the managers present or represented.

12.5. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6. A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

### Chapter IV.- General meeting of shareholders

**Art. 13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.**

13.1. If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2. In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3. If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4. If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5. If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6. A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

## Chapter V.- Business year

### Art. 14. Business year.

14.1. The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### Art. 15. Distribution Right of Shares.

15.1. From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4. Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

## Chapter VI.- Liquidation

### Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII.- Applicable law

**Art. 17. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2007.

### *Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg.

LEHMAN BROTHERS REAL ESTATE HOLDING (DELAWARE), L.L.C., une société à responsabilité limitée soumise au droit de l'Etat du Delaware, U.S.A., ayant son siège social au 2711 Centreville Road, Suite 400, County of New Castle, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat, Bureau des Sociétés sous le numéro 4351377 (l'«Associé Unique»), ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée aux U.S.A. le 22 mai 2007.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de GUNISTO INVESTMENTS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours (la «Société») et dont l'acte de constitution n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'article 14 des statuts de la Société (les «Statuts») et à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination sociale de la Société de GUNISTO INVESTMENTS S.à.r.l. à LB VINTNERS (LUXEMBOURG) S.à.r.l.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de démettre de ses fonctions, avec effet immédiat, M. Paul Marx, dont décharge de ses fonctions lui sera donnée lors de l'assemblée générale annuelle devant approuver les comptes au 31 décembre 2007.

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer en tant que gérants de la Société pour une période indéterminée et avec effet immédiat les personnes suivantes:

- Mme Adriana de Alcantara née le 29 juillet 1970 à Sao Paulo, Brésil, résident au 2, rue de la Paix, L-7244 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

- M. Christophe Fasbender, né le 6 décembre 1977 à Arlon, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg; et

- M. Carl Speecke, né le 5 mars 1964 à Kortrijk, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier les statuts de la Société et de leur donner la teneur suivante:

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

**Titre I<sup>er</sup> .- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme - Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de LB VINTNERS (LUXEMBOURG) S.à.r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra

être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

### **Art. 3. Objet.**

3.1. L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2. La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.3. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II.- Capital, Parts**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune (les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après en tant que les «Associés».

5.2. Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**Art. 6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **Art. 7. Transfert des parts.**

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

## **Titre II.- Gérance**

### **Art. 8. Gérance.**

8.1. La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2. Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

#### **Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.**

9.1. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**Art. 10. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants.

#### **Art. 11. Délégation et agent du Gérant Unique du Conseil de Gérance.**

11.1. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

#### **Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.**

12.1. En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2. Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3. Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4. Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

12.5. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6. Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

### **Titre IV.- Assemblée Générale des associés**

#### **Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des Associé(s) - Votes.**

13.1. S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2. En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3. Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4. S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5. S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6. Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7. Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par

une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

#### **Titre V.- Exercice social**

##### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3. Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

##### **Art. 15. Droit de distribution des parts.**

15.1. Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital social.

15.2. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4. Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

#### **Titre VI.- Liquidation**

##### **Art. 16. Dissolution et Liquidation.**

16.1. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2. La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

#### **Titre VII.- Loi applicable**

**Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, Relation: LAC/2007/10193. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007083849/211/416.

(070092914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

**Carmel Capital Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 104.190.

On the 12th Day of June, in the year Two Thousand and Seven,  
Before us Master Jacques Delvaux, notary public residing in Luxembourg,

There appeared:

- TERRA FIRMA INVESTMENTS (GP) 2 LIMITED, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 39257, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ,
- TERRA FIRMA INVESTMENTS (GP) 2 LIMITED, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 39257, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to the limited partnerships TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-A, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-B, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-C, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-D, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-E, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-F, having their offices at Two More London Riverside, London, SE1 2AP, constituting TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II,
- TERRA FIRMA INVESTMENTS (GP) 2 LIMITED, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 39257, having its registered office at East Wing, Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to TFCP II, CO-INVESTMENT 4, L.P., having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey,

Hereby represented by M<sup>e</sup> Gérard Maîtrejean, Attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that the appearing parties are the current shareholders (associés) of CARMEL CAPITAL Sarl, a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of M<sup>e</sup> Jacques Delvaux, a notary residing in Luxembourg on 26th day of October 2004 and published in the *Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C* of 1st day of February 2005, number 90, page 4307 having its registered office in Luxembourg, 41, boulevard Prince Henri, registered with the Luxembourg trade register under number B.104.190 (the «Company»). The articles of association have been amended pursuant to the following deeds:

\* a deed of Master Paul Bettingen, dated 10 March 2006, published in *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1803 of 27 September 2006 page 86507;

\* a deed of Master Paul Bettingen, dated 21 March 2006, published in *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1790 of 25 September 2006, page 85908.

- that the shareholders (associés) have taken the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders (associés) resolve unanimously to increase the share capital of the Company by an amount of One Million Seven Hundred and Seventy-Six Thousand Four Hundred US Dollars (USD 1,776,400),

in order to bring it from its current amount of One Million Seven Hundred and Seventy-Six Thousand Four Hundred US Dollars (USD 1,776,400) to Three Million Five Hundred and Fifty-Two Thousand Eight Hundred US Dollars (USD 3,552,800),

by the issuance of Seventeen Thousand Seven Hundred and Sixty-Four (17,764) new shares, all shares having a par value of One Hundred US Dollars (USD 100),

such shares to be fully paid-up at par value together with a share premium of Two Hundred and Seventy-Three Million Four Hundred and Sixty-Six Thousand Sixty-Four US Dollars (USD 273,466,064) and having the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Payment*

The current shareholders having waived their preferential subscription right, thereupon appeared:

- CARMEL CAPITAL IV Sarl, a société à responsabilité limitée, having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg, registered with the Luxembourg trade register under number B.120.152, represented by Carine Lecoq, attorney-at-law, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy dated 12 June 2007, which through its proxy-holder declares to subscribe for the Seventeen Thousand Seven Hundred and Sixty-Four (17,764) new shares, and to have them fully paid-up at par value together with a share premium of Two Hundred and Seventy-Three Million Four Hundred and Sixty-Six Thousand Sixty-Four US Dollars (USD 273,466,064) by contribution in cash, so that the amount of Two Hundred and Seventy-Five Million Two Hundred and Forty-Two Thousand Four Hundred and Sixty-Four

US Dollars (USD 275,242,464) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

The proxy here above referred to, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed in order to be filed at the same time with the tax administration (*administration de l'enregistrement*).

#### *Second resolution*

The shareholders (*associés*) resolve unanimously to amend Article 6.1 of the Articles of association of the Company so that it will henceforth read as follows:

« **Art. 6.1.** The Company's corporate capital is fixed at Three Million Five Hundred and Fifty-Two Thousand Eight Hundred US Dollars (USD 3,552,800) represented by Thirty-Five Thousand Five Hundred and Twenty-Eight (35,528) shares (*parts sociales*) of One Hundred US Dollars (USD 100) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,070,000.

The increase of capital is valued at EUR 206,251,378.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she I signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le 12 juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

TERRA FIRMA INVESTMENTS (GP) 2 Ltd, enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 39257, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ,

TERRA FIRMA INVESTMENTS (GP) 2 Ltd, enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 39257, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, agissant en sa capacité de general partner de TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-A, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-B, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-C, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-D, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-E, TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II, L.P.-F, ayant leur siège à Two More London Riverside, London, SE1 2AP, Angleterre, constituant TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS II,

TERRA FIRMA INVESTMENTS (GP) 2 LTD, enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 39257, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, agissant en sa capacité de general partner de TFCPII, CO-INVESTMENT 4, L.P.

ici représentées par M<sup>e</sup> Gérard Maitrejean, avocat, demeurant à Luxembourg,

En vertu de 3 procurations données sous seing privé,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Les parties présentes, représentées comme il est dit, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elles sont les associées actuelles de la société CARMEL CAPITAL Sàrl, société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 26 octobre 2004 et publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 1<sup>er</sup> février 2005, numéro 90, page 4307 ayant son siège social à Luxembourg, 41, boulevard Prince Henri, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 104.190 Les statuts ont été amendés par les actes suivants:

\* un acte de Maître Paul Bettingen, du 10 mars 2006 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1803 du 27 septembre 2006, page 86507;

\* un acte de Maître Paul Bettingen, du 21 mars 2006 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1790 du 25 septembre 2006, page 85908.

- Qu'elles ont prises les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associées décident à l'unanimité d'augmenter le capital social de la Société à raison d'un montant de Un Million Sept Cent Soixante-Seize Mille Quatre Cents Dollars Américains (USD 1.776.400),

pour le porter de son montant actuel de Un Million Sept Cent Soixante-Seize Mille Quatre Cents Dollars Américains (USD 1.776.400) à Trois Millions Cinq Cents Cinquante-Deux Mille Huit Cents Dollars Américains (USD 3.552.800),

par l'émission de Dix-Sept Mille Sept Cent Soixante-Quatre (17.764) parts sociales nouvelles, chaque part sociale ayant une valeur nominale de Cent Dollars Américains (USD 100),

ces parts sociales étant à libérer entièrement à la valeur nominale avec une prime d'émission de Deux Cent Soixante-Treize Millions Quatre Cent Soixante-Six Mille Soixante-Quatre Dollars Américains (USD 273.466.064) et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Souscription - Libération*

Les associés actuels ayant renoncé à leur droit préférentiel de souscription, a comparu:

- CARMEL CAPITAL IV Sàrl, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724, Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B.120.152, représenté par Carine Lecoq, avocat, résidant au Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration datée du 12 juin 2007 par laquelle son mandant déclare souscrire aux Dix-Sept Mille Sept Cent Soixante-Quatre (17.764) nouvelles parts sociales et de les libérer entièrement à leur valeur nominale avec une prime d'émission de Deux Cent Soixante-Treize Millions Quatre Cent Soixante-Six Mille Soixante-Quatre Dollars Américains (USD 273.466.064) par apport en numéraire de sorte que le montant de Deux Cent Soixante-Quinze Millions Deux Cent Quarante-Deux Mille Quatre Cent Soixante-Quatre Dollars Américains (USD 275.242.464) est dès lors à la disposition de la Société, ce dont preuve a été donnée au notaire, au moyen d'un certificat bancaire.

La procuration dont il est fait référence ci-dessus, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, resteront annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

#### *Deuxième résolution*

Les associées décident de modifier l'Article 6.1 des statuts de la société comme suit:

« **Art. 6.1.** Le capital social de la société est fixé à Trois Millions Cinq Cent Cinquante-Deux Mille Huit Cents Dollars Américains (USD 3.552.800) représenté par Trente-Cinq Mille Cinq Cent Vingt-Huit (35.528) parts sociales d'une valeur nominale de Cent Dollars Américains (USD 100) chacune, toutes complètement souscrites et entièrement payées.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société des présentes sont évalués à environ EUR 2.070.000.

L'augmentation de capital est évaluée à EUR 206.251.378.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Maitrejean, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, LAC/2007/13078. — Reçu 2.062.513,78 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007083950/208/153.

(070092640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

#### **Iapetos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 123.132.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth day of May.

Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

CHANGE CAPITAL FUNDS L.P., having its registered office at 2nd Floor, College House, 272 Kings Road, Chelsea, London SW3 5AW, United Kingdom, here represented by Mrs Daniela Dostert, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on May 3, 2007.

Which proxy shall be signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The above named person, represented as mentioned above, declares:

I. That CHANGE CAPITAL FUNDS L.P. is the sole shareholder of IAPETOS S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 123.132 (the «Company»), incorporated by public deed of the undersigned notary on December 14, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 285 on March 2nd, 2007.

II. That the capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred fifty Euro (€ 12,550.-) represented by five hundred and two (502) shares having a nominal value of twenty-five euro (€ 25.-) each, entirely subscribed for and fully paid up.

After this had been set forth, the above named shareholder of the Company, representing the entire capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder of the Company decides to increase the capital of the Company by an amount of twelve thousand four hundred fifty Euro (€ 12,450.-) so as to bring it from twelve thousand five hundred fifty Euro (€ 12,550.-) to twenty five thousand Euro (€ 25,000.-) by the issue of four hundred ninety eight (498) new shares, all with a par value of twenty five Euro (€ 25.-) each.

#### *Subscription and payment*

The four hundred ninety eight (498) new shares have all been subscribed by the sole shareholder, CHANGE CAPITAL FUNDS L.P., and fully paid up in cash that the amount of twelve thousand four hundred fifty Euro (€ 12,450.-) is now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the notary.

#### *Second resolution*

The sole shareholder of the Company decides to subsequently amend article 6, first paragraph, of the current articles of association of the Company so as to reflect the above capital increase as follows:

« **Art. 6. (first paragraph).** The Company's share capital is set at twenty five thousand Euro (€ 25,000.-) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of twenty five Euro (€ 25.-) each.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who are known to the notary by surname, given name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version:**

L'an deux mille sept, le trente mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

CHANGE CAPITAL FUNDS L.P., ayant son siège social au 2nd Floor, Colledge House, 272 Kings Road, Chelsea, London SW3 5AW, United Kingdom, ici représentée par Madame Daniela Dostert, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé le 3 mai 2007.

Laquelle procuration est signée ne varietur par la mandataire du comparant susnommé et le notaire soussigné et restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare que:

I. Que CHANGE CAPITAL FUNDS L.P. est le seul associé de la société IAPETOS S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 123.132 (la «Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné le 14 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 285 du 2 mars 2007.

II. Que le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cent cinquante euros (€ 12.550,-) représenté par cinq cent deux (502) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Ceci ayant été exposé, l'associé prénommé de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requiert désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital de la Société à concurrence d'un montant de douze mille quatre cent cinquante euros (€ 12.450,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent cinquante euros (€ 12.550,-) à vingt-cinq mille euros (€ 25.000,-) par l'émission de quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) parts sociales nouvelles, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune.

*Souscription et libération*

Les quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) parts sociales nouvelles ont été toutes souscrites par l'associé unique, la société CHANGE CAPITAL FUNDS L.P., et entièrement libérées par un paiement en espèces de sorte que la somme de douze mille quatre cent cinquante euros (€ 12.450,-) est à la disposition de la Société, tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts actuels de la Société de manière à refléter l'augmentation de capital ci-dessus comme suit:

« **Art. 6. (premier paragraphe).** Le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq mille euros (€ 25.000,-) divisé en mille (1.000) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune.»

*Coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à mille trois cents euros (€ 1.300,-).

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande des comparants, le présent document a été établi en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Dostert, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007. LAC/2007/11578. — Reçu 124,50 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 juillet 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007084131/202/97.

(070093384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Galleon Luxembourg Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Lehman Brothers Issuer Luxembourg S.à r.l.)**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 129.484.

In the year two thousand and seven, on the fourteenth day of June.

Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared the following:

LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO. 2 LUXEMBOURG S.à r.l., société à responsabilité limitée having its registered office at 73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 109 683, represented by M<sup>e</sup> Cécile Jager, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The prenamed entity, LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO. 2 LUXEMBOURG S.à r.l., represent the entire share capital of LEHMAN BROTHERS ISSUER LUXEMBOURG S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée») having its registered office at 73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, incorporated by a deed of the undersigned notary on June 6, 2007, in process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party, acting in its above-mentioned capacity, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

85666

*Agenda:*

1. Decision to change the name of the Company into GALLEON LUXEMBOURG FUNDING S.à r.l. and therefore to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company.

2. Decision to change the purpose of the Company and therefore to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company.

After this had been set forth, LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO. 2 LUXEMBOURG S.à r.l., prenamed, representing the entire share capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The appearing party decides to amend the corporate name of the Company from LEHMAN BROTHERS ISSUER LUXEMBOURG S.à r.l. into GALLEON LUXEMBOURG FUNDING S.à r.l. and to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

« **Art. 4.** The company's denomination shall be GALLEON LUXEMBOURG FUNDING S.à r.l.»

*Second resolution*

The appearing party decides to amend the purpose of the Company and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

« **Art. 2.** The object of the company is the investment in participations in either Luxembourg or foreign companies as well as the management, control and development of such participations. The company may in particular take up loans by whatever means, grant security and guarantees, both for its own obligations and for the obligations of any other companies belonging to the same group, at the exclusion of any banking activity.

The Company may also borrow in any form and proceed to the issuance of any type of debt securities.

The object of the company is also the carrying out of any commercial industrial and financial activity, the investment in and development of real estate and moveable property. The company may perform any acts directly or indirectly connected with its object.»

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the mandatory of the appearing person, known to the notary by its first and surname, civil status and residence, the said mandatory signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quatorze juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO 2 LUXEMBOURG S.à r.l., ayant son siège social à 73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109 683,

ici représentée par M<sup>e</sup> Cécile Jager, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO 2 LUXEMBOURG S.à r.l., susnommée, représente la totalité du capital social de LEHMAN BROTHERS ISSUER LUXEMBOURG S.à r.l., ayant son siège au 73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 6 juin 2007, en cours de publication au Mémorial C, Recueil Sociétés et Associations (la «Société»).

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Agenda:*

1. Décision de changer le nom de la Société en GALLEON LUXEMBOURG FUNDING S.à r.l. et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts de la Société.

2. Décision de changer l'objet de la Société et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts de la Société.

Ceci ayant été exposé, LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO 2 LUXEMBOURG S.à r.l., susnommée, représentant l'intégralité du capital social de la Société, requiert désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

*Première résolution*

La comparante décide de modifier la dénomination sociale de la Société de LEHMAN BROTHERS ISSUER LUXEMBOURG S.à r.l. en GALLEON LUXEMBOURG FUNDING S.à r.l. et de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société prend la dénomination de GALLEON LUXEMBOURG FUNDING S.à. r.l.»

*Deuxième résolution*

La comparante décide de modifier l'objet de la Société et de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** L'objet de la société est l'investissement dans des participations dans d'autres sociétés de droit luxembourgeois ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La société peut en particulier souscrire à des prêts par tous les moyens, accorder des sûretés et garanties, tant pour ses propres engagements que pour ceux de toutes autres sociétés appartenant au même groupe, à l'exclusion de toute activité bancaire.

La société peut aussi emprunter, sous quelque forme que ce soit et émettre tout type de titres représentatifs d'une dette.

L'objet de la société est également de faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, l'investissement et le développement de bien mobiliers et immobiliers. La société pourra faire toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état civil et demeure, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: C. Jager, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007. LAC/2007/15030. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juillet 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007084134/202/107.

(070093677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Chalet Beafort s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6310 Beaufort, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 78.938.

L'an deux mille sept, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

Monsieur Roger Streng, employé privé, né à Esch-sur-Alzette le 31 décembre 1961, demeurant à L-7392 Asselscheuer, 26, rue du Grunewald.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée LE CADRE S.à r.l. (numéro d'identité 2000 24 17 325), avec siège social à L-1631 Luxembourg, 19, rue Glesener, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 78.938, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 29 novembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 400 du 31 mai 2001 et dont les statuts ont été modifiés suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 13 octobre 2001, déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2001,

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*I.- Cessions de parts sociales*

A) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 31 août 2006, Monsieur Nicolas Eiffes, artiste, né à Luxembourg le 6 juillet 1965, demeurant à D-54636 Fliessen, 38, Kirchstrasse, a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Jean-Marie Wohl, expert-comptable, né à Differdange, le 17 mars 1961, demeurant professionnellement à L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint-André, ce acceptant, cinquante (50) parts sociales de la prédite société LE CADRE S. à r.l.

Le cessionnaire s'est trouvé subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 31 août 2006. Le cessionnaire a participé aux bénéfices et pertes à partir du même jour.

B) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 20 septembre 2006, Monsieur Jörg Svensson, menuisier, né à Lübeck (Allemagne), le 13 décembre 1964, demeurant à L-6555 Bollendorf-Pont 16, route de Diekirch, a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Jean-Marie Wohl, préqualifié, ce acceptant, cinquante (50) parts sociales de la prédite société LE CADRE S. à r.l.

Le cessionnaire s'est trouvé subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 20 septembre 2006. Le cessionnaire a participé aux bénéfices et pertes à partir du même jour.

C) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 19 juin 2007, Monsieur Jean-Marie Wohl, préqualifié, a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Roger Streng, préqualifié, ce acceptant, les cent (100) parts sociales de la prédite société LE CADRE S. à r.l., acquises par lui aux termes des cessions de parts susvisées sub A) et B).

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 19 juin 2007. Le cessionnaire participera aux bénéfices et pertes à partir du même jour.

Les trois prédites cessions de parts sociales, après avoir été paraphées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Monsieur Roger Streng déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part des cédants.

Suite aux prédites cessions, les parts sociales appartiennent pour la totalité à Monsieur Roger Streng, préqualifié.

#### *II.- Assemblée Générale extraordinaire*

Ensuite Monsieur Roger Streng, seul associé de la société LE CADRE S.à r.l, a pris les résolutions suivantes:

##### *Première résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt vierzehntausendneuhundert Euro (€ 14.900,-), eingeteilt in hundert (100) Anteile zu je hundertneunundvierzig Euro (€ 149,-)».

##### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de changer la dénomination de la société en CHALET BEEFORT s.à r.l.

Suite à ce changement de dénomination, l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1.** Der Gesellschaftsname lautet CHALET BEEFORT s.à r.l.»

##### *Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la société, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Betrieb einer Gastwirtschaft mit kleiner Restauration, sowie der Ausschank von alkoholischen und nicht alkoholischen Getränken.

Die Gesellschaft kann sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare oder immobilare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Gesellschaftszwecks dienlich sein können.»

##### *Quatrième résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-1631 Luxembourg, 19, rue Glesener à L-6310 Beaufort, Grand-Rue et de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante.

« **Art. 4. Abschnitt 1.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Beaufort.»

##### *Cinquième résolution*

L'associé unique décide de révoquer Monsieur Jörg Svensson, préqualifié, de son mandat de gérant technique de la société et Monsieur Nicolas Eiffes, préqualifié, de son mandat de gérant administratif de la société et leur donne décharge de leurs fonctions.

##### *Sixième résolution*

L'associé unique décide de nommer Monsieur Roger Streng, préqualifié, en qualité de gérant unique de la société, pour une durée indéterminée.

La société est désormais valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant d'exercer l'activité commerciale décrite à la troisième résolution, la société doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

##### *Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à huit cents euros (€ 800,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Streng, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 27 juin 2007, Relation: CAP/2007/1460. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Entringer.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Bascharage, le 6 juillet 2007.

A. Weber.

Référence de publication: 2007084196/236/87.

(070093204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Carmel Capital IV Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 120.152.

On the 12th of June, in the year Two Thousand and Seven,

Before us Maître Jacques Delvaux, notary public residing in Luxembourg,

There appeared:

TERRA FIRMA INVESTMENTS (GP) 3 LIMITED, a company registered in Guernsey with the company registry of Guernsey under number 43846, having its registered office at East Wing, Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS III, LP., having its offices at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ,

Here represented by M<sup>e</sup> Gérard Maitrejean, Attorney at law, residing in Luxembourg,

By virtue of a proxy given under private seal,

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that the appearing party is the current sole shareholder (associé unique) of CARMEL CAPITAL IV Sàrl, a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of M<sup>e</sup> Jacques Delvaux, a notary residing in Luxembourg on 11th day of September 2006 and published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C of 21st day of November 2006, number 2173, page 104292 having its registered office in Luxembourg, 41, boulevard Prince Henri, R.C.S. Luxembourg Section B 120.152 (the «Company»).

- that the sole shareholder (associé unique) has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder (associé unique) resolves to convert the currency of the share capital of the Company from Great Britain Pound (GBP) to US Dollar (USD), employing the exchange rate applicable as of 6th day of June 2007, namely GBP 1.00 for USD 1.99289 so that the share capital will amount to Eighteen Thousand One Hundred and Thirty Five US Dollars (USD 18,135.00).

*Second resolution*

The sole shareholder (associé unique) resolves to reduce the share capital by an amount of Thirty Five US Dollars (USD 35.00) in order to bring it from its current amount of Eighteen Thousand One Hundred and Thirty Five US Dollars (USD 18,135.00) to Eighteen Thousand One Hundred US Dollars (USD 18,100.00), without cancelling shares and by way of reimbursement of an amount of Thirty Five US Dollars (USD 35.00) to the sole shareholder.

*Third resolution*

The sole shareholder (associé unique) resolves to change the number of the shares from Three Hundred and Sixty Four (364) to One Hundred and Eighty One (181) and to modify the nominal value of the shares so that the share capital, amounting to Eighteen Thousand One Hundred US Dollars (USD 18,100.00), will be represented by One Hundred and Eighty One (181) shares with a nominal value of One Hundred US Dollars (USD 100.00) each.

*Fourth resolution*

The sole shareholder (associé unique) resolves to increase the share capital of the Company by an amount of Two Million Three Hundred and Fifteen Thousand US Dollars (USD 2,315,000.00) so as to bring it from its current amount of Eighteen Thousand One Hundred US Dollars (USD 18,100.00) to Two Million Three Hundred and Thirty Three Thousand One Hundred US Dollars (USD 2,333,100.00) by the issuance of Twenty Three Thousand One Hundred and Fifty (23,150) new shares, all shares having a par value of One Hundred US Dollars (USD 100.00);

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, the sole shareholder, represented as stated here above declared to subscribe for the Twenty Three Thousand One Hundred and Fifty (23,150) new shares (parts sociales), each share having a par value of One Hundred US Dollars (USD 100.00) by contribution in cash, so that the amount of Two Million Three Hundred and Fifteen Thousand US Dollars (USD 2,315,000.00) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend Article 6.1, First Paragraph, of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 6.1. Subscribed and authorised share capital. First Paragraph.** The Company's corporate capital is fixed at Two Million Three Hundred and Thirty Three Thousand One Hundred US Dollars (USD 2,333,100.00) represented by Twenty Three Thousand Three Hundred and Thirty One (23,331) shares (parts sociales) of One Hundred US Dollars (USD 100.00) each, all fully subscribed and entirely paid up».

There being no further business, the meeting is terminated.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 20,000.00.

The increase of capital is valued at EUR 1,734,732.00.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le douze juin,

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence au Luxembourg,

A comparu:

TERRA FIRMA INVESTMENTS (GP) 3 LIMITED, enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 43846, et ayant son siège social à East Wing, Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ agissant en sa capacité de general partner de TERRA FIRMA CAPITAL PARTNERS III, L.P, ayant son siège à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6 HJ,

ici représentée par M<sup>e</sup> Gérard Maitrejean, avocat, demeurant à Luxembourg.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est l'associé unique actuelle de la Société CARMEL CAPITAL IV Sàrl, société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 11 septembre 2006 et publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 21 novembre 2006, numéro 2173, page 104292 ayant son siège social à Luxembourg, 41, boulevard Prince Henri, R.C.S. Luxembourg Section B 120.152 (la «Société»).

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide de convertir la devise du capital social de la Société de Livres Sterling de Grande-Bretagne (GPB) en US Dollars (USD), employant le taux d'échange applicable au 6 juin 2007, c'est-à-dire GPB 1,00 pour USD 1,99289 de façon à ce que le capital social aura un montant de Dix-Huit Mille Cent Trente-Cinq US Dollars (USD 18.135,00).

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de réduire le capital social d'un montant de Trente-Cinq US Dollars (USD 35,00) en vue de porter de son montant actuel de montant actuel de Dix-Huit Mille Cent Trente-Cinq US Dollars (USD 18.135,00) à Dix-Huit Mille Cent Us Dollars (USD 18.100,00), sans annuler des parts sociales et par voie de remboursement d'un montant de Trente-Cinq Dollars (USD 35,00) à l'associé unique.

#### *Troisième résolution*

L'associé unique décide de changer le nombre de parts sociales de Trois Cent Soixante-Quatre (364) à Cent Quatre Vingt-Un (181) et de modifier la valeur nominale de façon à ce que le capital social, présentant un montant de Dix-Huit

Mille Cent Us Dollars (USD 18.100,00), sera représenté par Cent Quatre Vingt-Un (181) parts sociales avec une valeur nominale de Cent US Dollars chacune (100,00).

*Quatrième résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à raison de Deux Million Trois Cent Quinze Mille US Dollars (USD 2.315.000,00) pour le porter de son montant actuel Dix-Huit Cent US Dollars (USD 18.100,00) à Deux Million Trois Cent Trente-Trois Mille Cent US Dollars (USD 2.333.100,00) par l'émission de Vingt-Trois Mille Cent Cinquante parts sociales nouvelles (23,150); toutes parts sociales ayant une valeur nominale de Cent US Dollars (USD 100,00).

*Souscription - Libération*

Sur ce, l'associé unique, représenté comme mentionné ci-dessus déclare souscrire aux Vingt-Trois Mille Cent Cinquante (23.150) parts sociales nouvelles, chaque part sociale ayant une valeur nominale de Cent Dollars Américains (USD 100,00), par apport en numéraire, de sorte que le montant de Deux Million Trois Cent Quinze Mille Dollars Américains (USD 2.315.000,00) est maintenant à la disposition de la Société, ce dont preuve a été donnée au notaire, au moyen d'un certificat bancaire.

*Cinquième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 6.1 des statuts de la société conformément à ce qui suit:

« **Art. 6.1. Capital souscrit et autorisé. 1<sup>er</sup> paragraphe.** Le capital social de la société est fixé à Deux Million Trois Cent Trente-Trois Mille Cent US Dollars (USD 2.333.100,00) représenté par Vingt Trois Mille Trois Cent Trente-trois (23.331) parts sociales d'une valeur nominale de Cent Dollars Américains (USD 100,00) chacune, toutes complètement souscrites et entièrement payées.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société des présentes sont évalués à environ EUR 20.000,00

L'augmentation de capital est évaluée à EUR 1.734.732,00.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Maitrejean, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2007, LAC/2007/13080. — Reçu 17.347,32 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007084137/208/135.

(070093642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Energio Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7526 Mersch, 14, Um Mierscherbiërg.

R.C.S. Luxembourg B 129.768.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Joseph Hamelryckx, commerçant, demeurant à B-9300 Aalst (Belgique), 46, Landbouwersstraat.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> .- Objet, raison sociale, durée, siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet:

- la fabrication de produits en tôle d'acier pour utilisation industrielle ou professionnelle, de petite menuiserie et de tôlerie;

- la fabrication des produits soudés et pliés;
- des constructions métalliques et montage des constructions métalliques;
- entreprise pour construction, réparation et entretien des routes;
- entreprise pour fabrication des allées en klinkers et pavés;
- entreprise pour installer des stations service;
- entreprise des égouts;
- entreprise pour placer des câbles et des conduits divers;
- entreprise de terrassements;
- entreprise de drainages;
- entreprise des placements de clôtures;
- entreprise pour vider, entretenir, nettoyer et réparer des réservoirs superfaces et enterrés pour produits carburants liquides et des autres produits;
- entreprise pour construction des terrains de récréation, terrains sportifs, des parcs et des jardins, y compris des plantages;
- entreprise des tests d'étanchéité de réservoirs.
- le transport routier national et international;
- la location de véhicules avec ou sans chauffeur;
- entreprise de travaux de rénovation immobilière;
- l'administration dans le cadre des activités de la société.

La société a en outre pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ainsi que la prestation de tous services d'agent ou de mandataire commercial et/ou industriel, soit qu'elle se porte elle-même contrepartie, soit qu'elle agisse comme déléguée ou intermédiaire.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de ENERGO TRANS S.à r.l. et la forme de société à responsabilité limitée. Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Mersch.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

## **Titre II.- Capital social, parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de USD 30.000,- (trente mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 300,- (trois cents US dollars) chacune.

Les 100 (cent) parts ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par le comparant prénommé, par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 30.000,- (trente mille US dollar), représentées par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 003 de la société anonyme de droit de la République de Panama CAPITAL INVESTMENT S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), 50th Street, Global Plaza Tower, 19th Floor, Suite 19-H, constituée par acte numéro 2477 reçu par le Notaire Augusto Cesar Arosemena Santamaria, de résidence à Panama-City (République de Panama) en date du 21 mars 2007, enregistrée à «The Public Registry Office of Panama, Section Mercantile, Card 560658, Document 1104535» en date du 23 mars 2007.

L'associé prénommé dépose sur le bureau du notaire instrumentant le dit certificat, dont question ci-avant, prouvant ainsi que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale au capital social de la société, présentement constituée.

Par conséquent, la justification et la preuve de l'existence de l'action et de son apport effectif à la société ont été apportées au notaire instrumentant par la présentation du titre représentatif de cette action et par la déclaration irrévocable de transfert, faite par le cédant.

**Art. 6.** La cession de parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

### **Titre III.- Gérance - Assemblées**

**Art. 8.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

**Art. 9.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

**Art. 10.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

### **Titre IV.- Assemblées**

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mercredi du mois de juin à 15.30 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit annoncé dans les convocations par la totalité des associés, sans aucune exception; ceci est également valable pour toutes les assemblées générales extraordinaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

**Art. 12.** Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

### **Titre V.- Année sociale, comptes annuels**

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 15.** Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé unique ou des associés.

### **Titre VI.- Dissolution, liquidation**

**Art. 16.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 17.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

#### *Frais*

Pour les besoins de l'Administration de l'enregistrement, le capital social, exprimé en USD (US Dollars), est estimé à EUR 22.500,- (vingt-deux mille cinq cents Euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à deux mille Euros.

#### *Assemblée Générale extraordinaire*

- 1) Et aussitôt, l'associé, représentant l'intégralité du capital social, a nommé en qualité de gérant unique: Monsieur Joseph Hamelryckx, commerçant, demeurant à B-9300 Aalst (Belgique), 46, Landbouwersstraat.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

2) Les associés fixent l'adresse de la société à L-7526 Mersch, 14, Um Mierscherbiërg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Hamelryckx, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, Relation: LAC/2007/13957. - Reçu 223,43 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007086606/211/135.

(070096381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

**TPL Augsburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ACG R.E. 2 S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 123.094.

In the year two thousand and seven, on the nineteenth of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholder of ACG R.E. 2 S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 123.094, incorporated by deed enacted on the 15 of December 2006, published in Memorial C, number 275 of 1st March 2007, page 13192.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg who appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole shareholder exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

- 1.- To change the name of the company into TPL AUGSBURG S.à r.l.
- 2.- To amend article 2 of the Articles of Association.
- 3.- To change the Company's financial year closing date, from December 31st to September 30th.
- 4.- To fix the next closing date for the period having started on December 15th 2006 to September 30th, 2007.
- 5.- To amend article 16 of the Articles of Association.
- 6.- To amend article 17 of the Articles of Association.
- 7.- To expressly authorize the payment of interim dividends.
- 8.- To amend article 19 of the Articles of Association.
- 9.- To appoint Mr. Richard Baker as Manager of the Company in replacement of Mr. Wolfgang Bröker.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

*First resolution*

The meeting decides to change the name of the company, from ACG R.E. 2 S.à r.l. into TPL AUGSBURG S.à r.l.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend article two of the Articles of Association and to give it the following wording:

**Art. 2.** The company's name is TPL AUGSBURG S.à r.l.

*Third resolution*

The meeting decides to change the Company's financial year closing date, from December 31st to September 30th.

*Fourth resolution*

The meeting decides to fix the closing date for the period having started on December 15th, 2006 to September 30th, 2007.

*Fifth resolution*

As a consequence of the fore-going resolution, the meeting decides to amend article sixteen of the Articles of Association and to give it the following wording:

**Art. 16.** The Company's financial year begins on October 1st and closes on September 30th, each year.

*Sixth resolution*

As a consequence of the fore-going resolution, the meeting decides to amend article seventeen of the Articles of Association and to give it the following wording:

**Art. 17.** Each year, as of the 30th of September, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of partners together with the balance sheet.

*Seventh resolution*

The meeting decides to authorize the payment of interim dividends.

*Eighth resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend article nineteen of the Articles of Association and to give it the following wording:

**Art. 19.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

*Ninth resolution*

The meeting decides to appoint Mr. Richard Baker, director of companies, residing at Willon Cottage, Lapworth Street, Lapworth B94 5QR (United Kingdom) born at Birmingham on September 9, 1946, as manager of the company in replacement of Mr. Wolfgang Bröker with immediate effect and for unlimited duration and to grant full discharge to Mr. Wolfgang Bröker for his mandate as manager until the date of this present deed.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately 1,500 euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, and the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille sept, le dix-neuf juin.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée ACG R.E. 2 S.à r.l., ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des

Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 123.094, constituée suivant acte reçu le 15 décembre 2006, publié au mémorial C, n ° 275 du 1<sup>er</sup> mars 2007, page 13192.

L'assemblée est présidée par Mr Régis Galiotto, juriste demeurant à Luxembourg, lequel désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste demeurant à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Modifier la dénomination de la société, à changer en TPL AUGSBURG S.à r.l.
- 2.- Modifier l'article 2 des statuts.
- 3.- Changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 30 septembre.
- 4.- Fixer la date de clôture de l'exercice ayant débuté le 15 décembre 2006 au 30 septembre 2007.
- 5.- Modifier l'article 16 des statuts.
- 6.- Modifier l'article 17 des statuts.
- 7.- Autoriser le paiement de dividendes intérimaires.
- 8.- Modifier l'article 19 des statuts.
- 9.- Nommer Mr. Richard Baker comme gérant en remplacement de Mr. Wolfgang Bröker.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de ACG R.E. 2 S.à r.l. en TPL AUGSBURG S.à r.l.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 2.** La dénomination de la société sera TPL AUGSBURG S.à r.l.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 30 septembre.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de fixer la date de clôture de cette année au 30 septembre, de sorte que l'exercice social ayant débuté le 15 décembre 2006 se termine le 30 septembre 2007.

*Cinquième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier octobre et se termine le trente septembre de chaque année.

*Sixième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 17.** Chaque année, avec effet au 30 septembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

*Septième résolution*

L'assemblée décide d'autoriser le paiement de dividendes intérimaires.

*Huitième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 19 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 19.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Les associés peuvent décider de payer des dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau et transféré à une réserve spéciale.

#### *Neuvième résolution*

L'assemblée décide de nommer Mr. Richard Baker, administrateur de société, demeurant à Willon Cottage, Lapworth Street, Lapworth B94 5QR (Royaume-uni) né à Birmingham le 9 septembre 1946, comme gérant en remplacement de Mr. Wolfgang Bröker avec effet immédiat et pour une durée indéterminée et de lui donner décharge pour son mandat de gérant jusqu'à la date de cet acte.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1.500 euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, Relation: LAC/2007/13943. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007084155/211/182.

(070093551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

#### **Galleon Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Lehman Brothers Holdco Luxembourg S.à r.l.)**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 129.500.

In the year two thousand and seven, on the fourteenth day of June.

Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared the following:

LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO. 2 LUXEMBOURG S.à r.l., société à responsabilité limitée having its registered office at 73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 109 683, represented by M<sup>e</sup> Cécile Jager, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The prenamed entity, LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO. 2 LUXEMBOURG S.à r.l., represent the entire share capital of LEHMAN BROTHERS HOLDCO LUXEMBOURG S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée») having its registered office at 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, incorporated by a deed of the undersigned notary on June 6, 2007, in process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party, acting in its above-mentioned capacity, requested the undersigned notary to draw up as follows:  
That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Decision to change the name of the Company into GALLEON LUXEMBOURG INVESTMENTS S.à r.l. and therefore to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company.
2. Decision to change the purpose of the Company and therefore to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company.

After this had been set forth, LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO. 2 LUXEMBOURG S.à r.l., prenamed, representing the entire share capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The appearing party decides to amend the corporate name of the Company from LEHMAN BROTHERS HOLDCO LUXEMBOURG S.à r.l. into GALLEON LUXEMBOURG INVESTMENTS S.à r.l. and to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

« **Art. 4.** The company's denomination shall be GALLEON LUXEMBOURG INVESTMENTS S.à r.l.»

*Second resolution*

The appearing party decides to amend the purpose of the Company and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

« **Art. 2.** The object of the company is the investment in participations in either Luxembourg or foreign companies as well as the management, control and development of such participations. The company may in particular take up loans by whatever means, grant security and guarantees, both for its own obligations and for the obligations of any other companies belonging to the same group, at the exclusion of any banking activity.

The Company may also borrow in any form and proceed to the issuance of any type of debt securities.

The object of the company is also the carrying out of any commercial industrial and financial activity, the investment in and development of real estate and moveable property. The company may perform any acts directly or indirectly connected with its object.»

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the mandatory of the appearing person, known to the notary by its first and surname, civil status and residence, the said mandatory signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quatorze juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO 2 LUXEMBOURG S.à r.l., ayant son siège social à 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109 683,

ici représentée par M<sup>e</sup> Cécile Jager, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO 2 LUXEMBOURG S.à r.l., susnommée, représente la totalité du capital social de LEHMAN BROTHERS HOLDCO LUXEMBOURG S.à r.l., ayant son siège au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 6 juin 2007, en cours de publication au Mémorial C, Recueil Sociétés et Associations (la «Société»).

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Agenda:*

1. Décision de changer le nom de la Société en GALLEON LUXEMBOURG INVESTMENTS S.à r.l. et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts de la Société.
2. Décision de changer l'objet de la Société et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts de la Société.

Ceci ayant été exposé, LEHMAN BROTHERS CAPTAIN NO 2 LUXEMBOURG S.à.r.l., susnommée, représentant l'intégralité du capital social de la Société, requiert désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

*Première résolution*

La comparante décide de modifier la dénomination sociale de la Société de LEHMAN BROTHERS HOLDCO LUXEMBOURG S.à r.l. en GALLEON LUXEMBOURG INVESTMENTS S.à r.l. et de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société prend la dénomination de GALLEON LUXEMBOURG INVESTMENTS S.à. r.l.»

*Deuxième résolution*

La comparante décide de modifier l'objet de la Société et de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** L'objet de la société est l'investissement dans des participations dans d'autres sociétés de droit luxembourgeois ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La société peut en particulier souscrire à des prêts par tous les moyens, accorder des sûretés et garanties, tant pour ses propres engagements que pour ceux de toutes autres sociétés appartenant au même groupe, à l'exclusion de toute activité bancaire.

La société peut aussi emprunter, sous quelque forme que ce soit et émettre tout type de titres représentatifs d'une dette.

L'objet de la société est également de faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, l'investissement et le développement de bien mobiliers et immobiliers. La société pourra faire toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état civil et demeure, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: C. Jager, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, Relation: LAC /2007/15031. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juillet 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007084136/202/107.

(070093673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Emo Filiales S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5690 Ellange, 1, route de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 27.932.

—

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Marc Elter, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 15 janvier 1988, acte publié au Mémorial C no 94 du 9 avril 1988, modifiée par-devant le même notaire, en date du 21 décembre 1989, acte publié au Mémorial C no 213 du 28 juin 1990, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 27 septembre 2001, acte publié au Mémorial C no 961 du 5 novembre 2001, modifiée par-devant le même notaire, en date du 13 février 2002, acte publié au Mémorial C no 858 du 6 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

*Pour EMO FILIALES S.à r.l.*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084655/1261/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05166. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070093294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.

**Van Gansewinkel Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4501 Differdange, Z.A. Gadderscheier.

R.C.S. Luxembourg B 64.008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour VAN GANSEWINKEL LUXEMBOURG S.A.*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2007084689/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03110. - Reçu 18 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

---

**(070093489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.**

---

**Solenza Investments S.A. Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 43.035.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084683/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04216. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

---

**(070093471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.**

---

**Duroc S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 104.092.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084674/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04188. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

---

**(070093449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.**

---

**Point Blank Promotions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 20.592.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007084672/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04176. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

---

**(070093444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2007.**

---